



Motion d'orientation pour le premier degré



La tendance Pour un syndicalisme de combat soumet à tous les travailleurs sa motion d'orientation pour l'école primaire. Nous appelons les professeurs des écoles (PE) et les accompagnants d'élèves en situation de handicap (AESH) ayant un accord global à signer notre texte. Cet appel a aussi pour but d'exprimer dans la FSU-Snuipp le point de vue des signataires en renvoyant sa signature avant le 20 octobre à l'adresse suivante : contact@psctendance.fr. Nous tiendrons une assemblée générale (en distanciel) le jeudi 6 novembre à 19 h.

Aucune concertation avec le gouvernement !

Dans les écoles, l'austérité se poursuit avec une dotation par élève de 8 % inférieure à la moyenne de l'UE. En 2025, il y a 470 postes supprimés dans le premier degré, entre 5 000 à 6 000 postes non pourvus dans le secondaire. Aux concours 2 600 postes restent vacants en 2025. Les Rased, infirmiers et médecins sont en nombre très insuffisant.

Les PE gagnent 26 % de moins que les autres diplômés du supérieur. Le « gel » du point d'indice quasiment constant depuis 2010 conduit à une perte de 18,7 % et l'« année blanche » à venir signifie une inflation non compensée. Les primes différenciées (REP, REP+, ISAE) et missions « pactes » ne sont du salaire et nous divisent. En cas d'arrêt maladie, l'indemnisation passe à 90 % en plus du jour de carence. Que faisaient les directions syndicales dans les concertations « salariales » avec le ministre Marcangeli durant des mois ?

Les contractuels représentent 13 % des professeurs du secondaire et 6 % chez les PE. Les 140 000 AESH avec contrats précaires sont ballottés entre plusieurs élèves voire plusieurs établissements. Avec des temps partiels en moyenne de 62 %, leurs salaires au smic oscillent entre 750 et 1 200 euros.

Depuis la loi Rilhac, le « directeur d'école » dispose d'une autorité « fonctionnelle », relais des chefs académiques. En mai 2025, la Cour des comptes, propose carrément « statut de directeur » pour « une approche plus managériale (...) en s'inspirant de l'enseignement privé ». Les évaluations et les nouveaux programmes regorgent d'injonctions pédagogiques sur ce que doit faire « l'élève » « tous les jours en CM/à chaque séance en 6^e », « toutes les semaines » et « toute l'année » !

Le 2 mai, Macron décrète que les rythmes scolaires sont inadaptés et les congés trop longs. Il commande une convention citoyenne pour justifier l'attaque, composée de 140 citoyens tirés au sort, bien encadrés par des « experts » et le gouvernement. Répondant à l'appel de Bayrou et de Borne, les chefs syndicaux s'y sont rendus, ce qui s'appelle collaborer avec ce pouvoir.

Il faut un projet pour l'école, les élèves et les personnels : faire de l'école un levier pour lutter contre les inégalités, scolaires, sociales et économiques. (Sophie Vénétitay et Aurélie Gagnier, FSU, conventioncitoyennetemp-senfant.lecese.fr, 5 juillet)

Dirigeants des syndicats, stoppez votre participation contre nos conditions de travail ! Quittez immédiatement le CESE qui organise la convention !

En participant aux « groupes de travail » de la contreréforme de la formation initiale, les directions syndicales (FSU, UNSA, FO, CFDT FO, SUD) ont donné leur caution. Aucun appel à la grève jusqu'au retrait du projet n'a été avancé. Pourtant la formation de licence ne permettra pas à l'étudiant(e) de changer de cursus. Les PE de M2 auront une classe à mi-temps pour pallier le manque de professeurs et l'obligation d'enseigner 4 ans sous peine de payer une amende !

Il faut rompre tout dialogue social qui ne sert qu'à cautionner l'austérité. Le rôle des syndicats, c'est de préparer la grève jusqu'à satisfaction :

- Arrêt des « négociations » et concertations ! Boycott de la convention contre l'école !
- 400 euros pour tou(te)s ! Egalité salariale hommes-femmes ! Augmentation du point d'indice ! Echelle mobile des salaires et rattrapage du pouvoir d'achat !
- Abrogation de l'attaque contre nos retraites !
- Embauches pour avoir moins de 25 élèves par classe et moins de 20 dans les quartiers populaires !
- Retrait de la contreréforme de la formation initiale !



- **Titularisation des précaires contractuels !**
- **Rétablissement des Rased avec un réseau complet par école !**
- **Abrogation de la loi Rilhac ! Non au statut hiérarchique de la direction d'école !**
- **Des moyens pour l'éducation et la recherche ! Pas un euro pour le privé ! Expropriation et intégration des établissements privés à l'enseignement public !**
- **Régularisation des travailleurs sans papiers et de leurs enfants !**

L'efficacité c'est de s'organiser avec des assemblées générales démocratiques, de nous coordonner, d'élire nos représentant(e)s pour contrôler notre lutte, de préparer la grève générale avec les autres travailleurs pour arracher les revendications, défaire le gouvernement bourgeois au profit d'un gouvernement qui serve nos seuls intérêts.

8 octobre 2025

[illegible]